Conseil du 8e arrondissement

Séance du 9 mars 2022

Question orale adressée à la Maire du 8e arrondissement sur l'accompagnement des projets visant à achever le réaménagement de la rue de Ponthieu

Madame la Maire,

A la fin de la précédente mandature, la rue de Ponthieu a fait l'objet d'un réaménagement de son tronçon compris entre la rue du Colisée et la rue la Boétie, depuis largement approuvé par les riverains et les usagers, avec une inversion du sens de circulation, la création d'une zone de rencontre, l'installation de potelets sur des trottoirs élargis et la suppression du stationnement avec le maintien des zones de livraison.

Depuis, plusieurs projets de réaménagement complémentaires ont été suggérés et déposés au Budget participatif par des associations et des particuliers afin d'achever le réaménagement de la rue de Ponthieu en sécurisant, pacifiant, fluidifiant et végétalisant le tronçon compris entre la rue la Boétie et la rue de Berri, principal trajet utilisé par les familles se rendant à l'école Baudry.

Ma question est la suivante : quelles initiatives la Mairie du 8e arrondissement compte-elle prendre, et suivant quel calendrier, pour accompagner et faire aboutir le portage de ces projets visant à achever le réaménagement de la rue de Ponthieu ?

Je vous remercie.